

## Public cible

L'évènement s'adresse à toutes les autorités fédérales, cantonales et communales chargées de la mise en œuvre des droits fondamentaux et des droits humains, aux représentantes et représentants de la société civile, du secteur de l'économie et des commissions extraparlimentaires, aux parlementaires ainsi qu'à d'autres cercles intéressés.

## Langues

L'évènement aura lieu en français et en allemand (avec traduction simultanée).

## Lieu de l'évènement

Rathaus de Berne, Rathausplatz, 3011 Berne  
Arrivée en bus depuis la gare de Berne : Ligne 12  
(direction Zentrum Paul Klee), arrêt Rathaus

## Inscription

La participation à cet évènement est gratuite.  
Inscription en ligne jusqu'au 28 octobre 2015 sous : [www.csdh.ch](http://www.csdh.ch)

Centre suisse de compétence  
pour les droits humains (CSDH)  
Schanzeneckstrasse 1  
3012 Berne  
[www.csdh.ch](http://www.csdh.ch)

Tél : +41 (0)31 631 86 51  
[skmr@skmr.unibe.ch](mailto:skmr@skmr.unibe.ch)

# LE CSDH A CINQ ANS – BILAN ET PERSPECTIVES POUR UNE INSTITUTION NATIONALE DES DROITS HUMAINS EN SUISSE

LUNDI 9 NOVEMBRE 2015  
RATHAUS DE BERNE



La résolution 48/134 («Principes de Paris»), adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1993, exige des États membres de créer des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits humains. Aujourd'hui, 32 pays du Conseil de l'Europe et près de 100 États au niveau mondial ont répondu à cette exigence en mettant en place des Institutions nationales des droits humains (INDH).

Après cinq ans d'activité, la phase pilote du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH), initiée par le Conseil fédéral en vue de la création d'une Institution nationale suisse des droits humains, s'achève fin 2015. D'ici là, le Conseil fédéral veut faire examiner les modèles possibles pour une réglementation permanente.

### **Quels enseignements pour l'établissement d'une Institution nationale des droits humains en Suisse peuvent être tirés du projet pilote ? Quelles tâches une telle institution devrait-elle assumer ?**

Ce sont là quelques unes des questions auxquelles se consacrera l'évènement public organisé par le CSDH. En plus d'une rétrospective sur la phase pilote, les possibilités pour une Institution nationale en Suisse se trouveront au cœur des réflexions de la journée. La Directrice de l'Institut allemand des droits humains et le Président de la Commission écossaise pour les droits humains rendront compte de leurs expériences et des aspects nécessaires au succès d'une Institution nationale. Dans un deuxième temps, des acteurs clés suisses débattront de l'utilité d'une Institution nationale des droits humains pour la Suisse, de la possibilité de transposer les modèles d'institutions dans notre pays et de la manière dont les spécificités helvétiques peuvent être prises en compte. Enfin, la prochaine phase d'activité du CSDH, dont le mandat a été prolongé jusqu'à l'établissement d'une institution permanente ou pour une durée de cinq ans au maximum, sera mise en perspective.



## **Programme**

dès 09.15	Enregistrement et café de bienvenue
09.45	<b>Accueil</b> <i>Christoph Keller, Radio SRF2Kultur, Modérateur de l'évènement</i> <i>Evelyne Sturm, Directrice administrative du CSDH</i>
09.55	<b>Le projet pilote du CSDH</b>  Attentes, expériences et bilan du point de vue de la Confédération <i>Prof. Luzius Mader, Directeur suppléant de l'Office fédéral de la justice</i>  Cinq ans de projet pilote : rétrospective, points forts et évolutions <i>Prof. Walter Kälin, Directeur du CSDH</i>  Besoin et utilité du point de vue d'un partenaire de la société civile <i>Alecs Recher, Chef de l'assistance juridique, Transgender Network Switzerland</i>
10.30	Pause
11.00	<b>Modèles européens et facteurs nécessaires au succès d'une INDH</b> Panel de discussion modéré par le Prof. Manfred Nowak, Directeur de l'Institut Boltzmann pour les droits humains : – <i>Prof. Alan Miller, Président de la Commission écossaise pour les droits humains et du Réseau européen des Institutions nationales de droits humains (ENNHRI)</i> – <i>Prof. Beate Rudolf, Directrice de l'Institut national des droits humains allemand</i>
12.00	Repas de midi (buffet)
13.15	<b>Une INDH pour la Suisse</b>  Modèle de la Plateforme droits humains des ONG pour une Institution nationale indépendante <i>Manon Schick, Directrice d'Amnesty International Suisse</i>  Perspectives du point de vue du Conseil consultatif du CSDH <i>Doris Angst, Vice-présidente</i>  <b>Organisation, tâches et ancrage institutionnel possibles</b> Panel de discussion modéré par Christoph Keller : – <i>Doris Angst, Vice-présidente du Conseil consultatif du CSDH</i> – <i>Sandra Maissen, Secrétaire générale de la Conférence des gouvernements cantonaux</i> – <i>Thomas Pletscher, Membre de la direction, economiesuisse</i> – <i>Simone Prodoliet, Directrice de la Commission fédérale pour les questions de migration</i> – <i>Manon Schick, Directrice d'Amnesty International Suisse</i> – <i>Dieter von Blarer, Représentant de l'Association des Ombudsmans Parlementaires Suisses</i>
15.00	Pause
15.30	<b>Poursuite du CSDH : attentes et perspectives</b>  Cérémonie de départ en l'honneur du Directeur actuel <i>Doris Angst, Vice-présidente du Conseil consultatif du CSDH</i>  Attentes pour l'avenir, <i>Acteurs divers</i>  Perspectives du point de vue de la future direction
ca. 16.45	Mots de clôture, <i>Christoph Keller</i>